

# Point presse de Bruno Le Maire à la suite de sa réunion avec les distributeurs

Lundi 6 mars 2023

Bercy

Contact presse:

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 20

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
Liberté
Agallia

#### **PROPOS LIMINAIRES**

Bonjour à tous,

La France est confrontée depuis plus d'un an maintenant à un choc inflationniste qui est le plus lourd depuis les années 1970. Ce choc inflationniste se traduit par une flambée du prix du gaz, du prix de l'électricité, du prix des produits de consommation courante. Face à ce choc qui touche, je le rappelle, tous les pays européens, qui touche les États-Unis et tous les pays développés sans exception, le Gouvernement français, sous l'autorité du président de la République, a pris des mesures fortes, efficaces, qui nous ont permis depuis plusieurs mois de protéger nos compatriotes et d'avoir le niveau d'inflation le plus faible de tous les pays européens. L'État a donc pris sa part, notamment avec le bouclier sur les prix du gaz et le bouclier sur les prix de l'électricité qui a permis d'éviter à nos compatriotes des factures qui augmentent de 180 ou 200 euros par mois et l'Etat continuera de prendre toute sa part dans les mois qui viennent à la protection de nos compatriotes contre l'inflation.

Mais nous avons parfaitement conscience qu'aujourd'hui, ce qui préoccupe les Françaises et les Français, ce qui préoccupe les ménages, ce qui préoccupe les familles, ce qui rend leur vie quotidienne difficile, c'est l'augmentation des prix du quotidien, l'augmentation des prix alimentaires. C'est pourquoi, avec Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des PME, nous avons travaillé depuis plusieurs jours avec l'ensemble des distributeurs pour trouver un dispositif le plus efficace possible, le plus durable possible, pour protéger nos compatriotes contre l'augmentation des prix du quotidien.

Je suis heureux de vous annoncer qu'avec les distributeurs, nous avons trouvé ce matin un accord sur les prix de grande consommation qui nous permettra d'avoir les prix les plus bas possible sur un certain nombre de produits du quotidien pendant une durée d'un trimestre.

Ce trimestre anti inflation sera un dispositif massif, efficace, protecteur. Il garantira sur un nombre de références élevées qui seront librement choisies par les distributeurs, un niveau de prix le plus bas possible. Celui-ci sera pris sur les marges des distributeurs, ce qui représente un effort de plusieurs centaines de millions d'euros consenti par les distributeurs pour le pouvoir d'achat des ménages. Et je tiens à remercier une nouvelle fois l'ensemble des distributeurs qui ont participé de manière constructive à ces discussions et qui nous ont permis de parvenir à cet accord sur le trimestre anti-inflation.

Seul le prononcé fait foi

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
Liberté
ligalité
ligalité

Je précise que la loi Egalim, qui protège le revenu des producteurs, continuera à s'appliquer pendant ce trimestre anti-inflation pour protéger nos producteurs et nos agriculteurs. À l'issue de ce trimestre anti- inflation, en juin, nous referons un point avec les distributeurs et nous demanderons aux grands industriels de renégocier leurs prix avec la distribution.

Je rappelle que lorsque les prix augmentaient, les industriels nous ont demandé de pouvoir réviser leurs prix parce que le coût des intrants, le coût du transport avaient fortement augmenté. Aujourd'hui, ces coûts sont en train de baisser. Le prix du fret maritime est tombé de 15 000 euros le conteneur à un peu plus de 1 200 euros le conteneur. Les prix du tournesol sont à la baisse, les prix du blé sont à la baisse. Il n'y a aucune raison pour que les répercussions à la hausse se fassent immédiatement et que les répercussions à la baisse ne se fassent pas immédiatement non plus. C'est important pour les distributeurs, c'est important surtout pour les consommateurs. Il y aura donc une renégociation des accords commerciaux fin juin, et j'écrirai à l'ensemble des grands industriels, ceux qui ont les reins les plus solides, pour leur demander d'engager cette renégociation des tarifs avec la distribution.

Enfin, l'ensemble de ces opérations se fait en toute transparence, sur la base d'éléments objectifs. Je publierai donc aujourd'hui pour la deuxième fois, le rapport de l'Inspection générale des finances sur les marges des producteurs, des distributeurs et des agriculteurs pour que chacun puisse se faire son opinion sur les marges que réalisent les uns et les autres et que les décisions puissent être prises en toute transparence. Ce rapport de l'Inspection générale des finances sera publié désormais de manière régulière sur une base trimestrielle pour avoir les éléments les plus objectifs possible. La méthode qui était la nôtre avec Olivia Grégoire et l'ensemble du Gouvernement, sous l'autorité du président de la République, est celle du dialogue, une transparence totale et la volonté déterminée de protéger le mieux possible nos compatriotes contre l'augmentation des prix et contre l'inflation.

Parce que la méthode du Gouvernement a toujours été la même depuis plusieurs mois, le poids de l'inflation doit être partagé. Si nous voulons une vraie réponse, il faut que chacun prenne sa part. L'État a pris sa part avec le bouclier énergie. Je me réjouis que ce matin, les distributeurs, de manière massive, collective, efficace prennent également leur part pour protéger nos compatriotes contre l'augmentation des prix des produits de première nécessité, des produits alimentaires et des produits du quotidien.

Seul le prononcé fait foi

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
Liberté
Liberté
Liberté
Liberté
Liberté
Liberté
Liberté
Liberté
Liberté

### PARTIE QUESTIONS-REPONSES

### Qu'est ce qui va changer concrètement ?

Premièrement, les prix les plus bas possibles grâce à une réduction des marges des distributeurs, ce qui va coûter aux distributeurs plusieurs centaines de millions d'euros.

En deuxième lieu, des produits qui seront librement choisis. Simplement parce que je crois à la liberté du commerce, que c'est aux distributeurs de choisir leurs produits et que, d'une région à l'autre, ce n'est pas forcément les mêmes produits qui seront concernés.

En troisième lieu, des produits qui seront signalés. Nous allons apposer dans les jours qui viennent un logo au trimestre anti-inflation aux couleurs tricolores qui permettra aux consommateurs de se repérer et de se dire "Voilà ces produits qui seront marqués du logo du trimestre anti-inflation tricolore. J'ai la garantie que les prix seront les plus bas possible grâce à l'effort fait par les distributeurs".

Enfin, dernier élément, cette opération ne durera pas quelques jours, pas quelques semaines, un trimestre entier, ce qui nous amène jusqu'au mois de juin. A ce moment-là, c'est l'engagement que j'ai pris vis-à-vis des distributeurs, nous rouvrirons les négociations commerciales avec les grands industriels de façon à ce que la baisse des prix de gros que nous observons aujourd'hui sur les marchés, mais qui n'est pas encore transmise aux produits de consommation courante, puisse se traduire immédiatement sur les produits de consommation courante.

## Pourquoi ne pas baisser la TVA?

Je crois qu'il a été établi de manière assez claire, notamment par un rapport de la Cour des comptes et par le Conseil d'analyse économique, que les baisses de TVA sont inefficaces pour le consommateur et coûteuses pour les finances publiques. Donc c'est le contraire de ce qu'il faut faire, c'est des solutions de facilité qui coûtent très cher aux finances publiques et qui ne rapportent que quelques centimes d'euros aux consommateurs.

Nous voulons être efficaces pour le consommateur, et c'est plus difficile de rassembler tous les distributeurs. Cela fait des jours qu'avec Olivia Grégoire nous discutons de manière constructive pour parvenir à cet accord.

Seul le prononcé fait foi

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté Égalité Exstansité

Mais les solutions de facilité ne sont jamais les bonnes. La baisse de la TVA est une solution de facilité qui coûte cher aux finances publiques, qui ne rapporte rien aux consommateurs. Nous préférons des solutions plus exigeantes mais plus efficaces.

Y-aura-t-il des contrôles de la DGCCRF?

Je confirme qu'il y aura des contrôles de la DGCCRF pour s'assurer que c'est bien sur les marges des distributeurs que sont faits les prix les plus bas possible.

Avez-vous abandonné l'idée d'un chèque alimentaire?

Non. J'en ai discuté avec Christiane Lambert, présidente de la FNSEA. J'en ai également parlé avec Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture, et Jean-Christophe Combe, ministre des Solidarités. Ce sont des soutiens qui se feront sur une base territoriale, sans doute le département, de façon à être au plus près des consommateurs et au plus près des producteurs agricoles également. Une expérimentation sera lancée dans les prochains mois.

Ce soutien a été promis par le président de la République et avec le Gouvernement, nous mettrons en œuvre ses promesses. C'est une attente forte des plus démunis, des plus modestes. C'est aussi une attente forte du monde agricole.

Je vous remercie.